

Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Mardi 7 safar 1443 – 14 septembre 2021

164^{ème} année

N° 82

Sommaire

Décrets et arrêtés

Présidence de la République

Décret Présidentiel n° 2021-115 du 13 septembre 2021, portant cessation de fonctions d'un membre du Gouvernement..... 2163

Ministère de l'Intérieur

Décret Présidentiel n° 2021-114 du 13 septembre 2021, portant nomination d'un inspecteur général de la protection civile à l'Office national de la protection civile 2163

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement

Nomination de chefs de centres régionaux de contrôle des impôts 2164

Cessation de fonctions de receveurs des finances catégorie « B » 2164

Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la Société tunisienne de garantie..... 2165

Ministère des Technologies de la Communication

Arrêté du chargé du ministère des technologies de la communication du 18 août 2021, portant délégation de signature 2165

Nomination d'un ordonnateur secondaire des dépenses 2165

Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Infrastructure

Cessation de fonctions d'un directeur d'établissement des œuvres universitaires 2165

Décrets et arrêtés

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret Présidentiel n° 2021-115 du 13 septembre 2021, portant cessation de fonctions d'un membre du gouvernement.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment son article 80,

Vu le décret Présidentiel n° 2020-84 du 2 septembre 2020, portant nomination du Chef du Gouvernement et de ses membres,

Vu le décret gouvernemental n° 2021-123 du 15 février 2021, portant cessation de fonctions de certains ministres,

Vu le décret gouvernemental n° 2021-128 du 15 février 2021, chargeant la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la jeunesse, des sports et de l'intégration professionnelle, de l'exercice des fonctions du ministre de la jeunesse, des sports et de l'intégration professionnelle par intérim,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-69 du 26 juillet 2021, portant cessation des fonctions du Chef du Gouvernement et de membres du Gouvernement.

Prend le décret Présidentiel dont la teneur suit:

Article premier - Il est mis fin aux fonctions de Madame Sihem Ayadi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la jeunesse, des sports et de l'intégration professionnelle, chargée de l'exercice des fonctions du ministre de la jeunesse, des sports et de l'intégration professionnelle par intérim, à compter du 13 septembre 2021.

Le chargé des affaires administratives et financières au ministère précité assure la gestion de ses affaires administratives et financières jusqu'à la nomination d'un nouveau ministre.

Art. 2 - Le présent décret Présidentiel sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 13 septembre 2021.

Le Président de la République

Kaïs Saïed

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret Présidentiel n° 2021-114 du 13 septembre 2021, portant nomination d'un inspecteur général de la protection civile à l'Office national de la protection civile.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment son article 80,

Vu la loi n° 82-70 du 6 août 1982, portant statut général des forces des sécurités intérieures, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu la loi n° 93-121 du 27 décembre 1993, portant création de l'Office national de la protection civile,

Vu le décret n° 94-568 du 15 mars 1994, relatif à l'organisation administrative et financière et aux modalités de fonctionnement de l'Office national de la protection civile,

Vu le décret n° 2006-1164 du 13 avril 2006, portant statut particulier des agents du corps de la protection civile, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété, notamment le décret gouvernemental n° 2019-109 du 2 avril 2019,

Vu le décret n° 2006-1245 du 24 avril 2006, fixant le régime d'attribution et de retrait des emplois fonctionnels d'administration centrale,

Vu le décret gouvernemental n° 2019-757 du 15 août 2019, relatif à l'organigramme de l'Office national de la protection civile,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-69 du 26 juillet 2021, portant cessation des fonctions du Chef du Gouvernement et de membres du Gouvernement,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-81 du 29 juillet 2021, portant nomination d'un chargé du ministère de l'intérieur.

Prend le décret Présidentiel dont la teneur suit:

Article premier - Madame Ghofrane Ouertani, colonel major de la protection civile, est chargée des fonctions d'inspecteur général de la protection civile à l'Office national de la protection civile, à compter du 1^{er} septembre 2021.

Il est attribué à l'intéressée le rang et les avantages d'un directeur général d'administration centrale, prévus par le décret n° 2006-1245 précité.

Art. 2 - Le chargé du ministère de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret Présidentiel qui sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 13 septembre 2021.

Le Président de la République

Kaïs Saïed

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE
L'APPUI À L'INVESTISSEMENT**

Par arrêté de la chargée du ministère de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement du 6 septembre 2021.

Les chefs de centres régionaux de contrôle des impôts relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement, sont désignés conformément aux indications ci-après :

Nom et prénom	Références de nomination	Centre de désignation	Date de désignation
Fatiha Gharbi épouse Arbi	Décret gouvernemental n° 2021-163 du 18 mars 2021	Centre régional de contrôle des impôts de Tunis 2	29 mars 2021
Samir Ben Khelifa	Décret gouvernemental n° 2021-164 du 18 mars 2021	Centre régional de contrôle des impôts de Manouba	29 mars 2021

Le présent arrêté prend effet à compter du 29 mars 2021, la date de désignation des intéressés à la fonction de chef de centre régional de contrôle des impôts relevant des services extérieurs de la direction générale des impôts au ministère de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement.

Par arrêté de la chargée du ministère de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement du 6 septembre 2021.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Rabeah Nasri, inspecteur central des services financiers, en qualité de receveur des finances catégorie "B" au ministère de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement, à compter du 12 octobre 2020.

Par arrêté de la chargée du ministère de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement du 6 septembre 2021.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Mehrez Harzi, inspecteur central des services financiers, en qualité de receveur des finances catégorie "B" au ministère l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement, à compter du 20 février 2018.

Par arrêté de la chargée du ministère de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement du 6 septembre 2021.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Ali Tarrache, inspecteur central des services financiers, en qualité de receveur des finances catégorie "B" au ministère l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement, à compter du 30 mai 2019.

Par arrêté de la chargée du ministère de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement du 6 septembre 2021.

Monsieur Tarak Ben Slama est nommé administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration de la Société tunisienne de garantie en remplacement de Monsieur Hedi Youssef.

**MINISTERE DES TECHNOLOGIES
DE LA COMMUNICATION**

Arrêté du chargé du ministère des technologies de la communication du 18 août 2021, portant délégation de signature.

Le chargé du ministère des technologies de la communication,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble des textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature et notamment son article premier,

Vu le décret n° 2012-1997 du 11 septembre 2012, fixant les attributions du ministère des technologies de l'information et de la communication,

Vu le décret n° 2012-1998 du 11 septembre 2012, portant organisation du ministère des technologies de l'information et de la communication,

Vu le décret gouvernemental n° 2015-1690 du 2 novembre 2015, chargeant Monsieur Mohamed Amine Zarrouk, administrateur en chef, des fonctions de directeur général des établissements et des entreprises publics au ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-87 du 2 août 2021, portant nomination d'un chargé du ministère des technologies de la communication.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du sous-paragraphe 2 du premier paragraphe de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, Monsieur Mohamed Amine Zarrouk, directeur général des établissements et des entreprises publics, est autorisé à signer, par délégation du chargé du ministère des technologies de la communication, tous les actes rentrant dans le cadre de ses attributions à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne et prend effet à compter du 2 août 2021.

Tunis, le 18 août 2021.

Le chargé du ministère des technologies de la communication

Nizar Ben Neji

Par arrêté du chargé du ministère des technologies de la communication du 3 septembre 2021.

Monsieur Mohamed Amine Zarrouk, directeur général des entreprises et des établissements publics, est nommé ordonnateur secondaire des dépenses du compte spécial de trésors intitulé « Fonds de développement des communications, des technologies de l'information et de la télécommunication », ouvert au niveau du budget de ministère des technologies de la communication, et ce, à compter du 2 août 2021.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 25 août 2021.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Belgacem Rabhi, administrateur conseiller, en qualité de directeur d'établissement des œuvres universitaires de la catégorie (A) au foyer universitaire « Ibn Mandhour» de Gafsa à compter du 23 avril 2021.